

JEUDI DE L'AFREF du 15 octobre 2020 (8h45 à 12h30)

Locaux de l'IGS, Amphi n°11, rez de chaussée – 12 rue Alexandre Parodie 75010 Paris

VOUS AVEZ DIT « ENTREPRISE INCLUSIVE ? (Première partie) Problématisation, analyse croisée de pratiques, projets et expérimentations

« **INCLUSIF** », voilà un mot indéniablement en vogue. Cependant appréhende-t-on toutes les implications et transformations que ce concept porte et convoque, alors qu'il reste encore associé à l'idée d'insertion et surtout d'intégration à laquelle il et sensé se substituer. Et qu'induit-il lorsqu'on l'applique au monde du travail et à l'Entreprise ?

Après une présentation générale de l'**émergence du concept d'inclusion** et de sa **portée sociétale**, nous mesurerons ses implications dans le monde du travail. Nous avons privilégié 4 approches qui nous paraissent significatives, à différentes échelles :

. les **Entreprises Adaptées** que la loi de 5 septembre 2018 entant « favoriser en tant qu'Entreprise Inclusive », avec en perspective « des territoires 100% inclusifs ». Elles s'adressant plus particulièrement aux personnes en situation de handicap ou « d'exclusion ». Mais elles offrent l'occasion, au travers des pratiques et expérimentations, des avancées significatives et obstacles à surmonter, de saisir la portée des rencontres et des reconnaissances réciproques, des dynamiques nouvelles de rapports sociaux et institutionnels qui bouleversent les représentations dominantes et « normatives » du « faire société ».

. Les **Entreprises à But d'Emploi** (notamment les expérimentations « Territoires zéro chômeurs longue durée.). C'est à des transformations de regard et de « référentiels de pensée et d'action » auxquelles nous serons conviés, liées notamment à des hybridations du rapport besoins/travail/emploi, financement Public/Privé des salaires... Elles se décalent ainsi des codes incorporés, pour créer, en proximité, sur les territoires et dans un champ non concurrentiel, des entreprises et des emplois en CDI, concrétisant ainsi le droit à l'emploi pour tous.

. En appui à ces démarches : le « **Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi** » (CIE) crée en décembre 2018, placé auprès du Ministère du travail et la très récente nomination en Conseil des ministres (18 mars 2020) d'un **Haut-commissaire à l'inclusion dans l'emploi**. Une de ces missions vise notamment « la promotion des innovations sociales et des démarches inclusives portées par les entreprises ».

. Car toutes les entreprises sont concernées. Evidemment **les TPME** car la proximité est dans leur « ADN » mais aussi les **autres entreprises** au regard de leur **RSE**. C'est ce que renforce la **loi PACTE** « Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises » de mai 2019 qui préconise la **création « d'entreprises à objet social étendu »** conjuguant performance économique et contribution aux biens communs. C'est ce que porte par exemple « **le réseau des entreprises pour la Cité** » ou le « **manifeste inclusion** » signé par plus de 100 grands patrons. Et plus récemment l'**engagement « Business for inclusive Growth » pris, lors du G7 de juin 2020**, par 34 multinationales, emmenées par le PDG de Danone, pour « **une croissance inclusive** » Celle-ci vise, au-delà d'un objectif de performance, à faire progresser les droits humains dans leurs chaînes de valeurs, à mettre en place des environnements de travail inclusif et à renforcer l'inclusion dans leurs écosystèmes internes et externes.

Déroulement de la matinée

Avec la participation du Haut-Commissariat à l'inclusion dans l'emploi (sous réserve)

8h45 Accueil des participants

9h-9h15 Introduction et animation par Patrick WAELES – sociologue, Vice-président de l'AFREF

9h15-10h Problématique générale du concept d'inclusion, sa portée humaine et sociétale et ses implications dans le monde du travail par Pierrot AMOUREUX – cofondateur de Reconnaissance et Pratiques – Responsable d'un ensemble d'insertion.

10h-10h30 L'inclusion en pratique : es entreprises adaptées par Sébastien Citerne – Directeur de l'UNEA (Union nationale de entreprises adaptées)

10h30-11h les entreprises à but d'emploi – dispositif expérimental « territoires zéro chômeurs longue durée » par Emmanuel ALTMAYER - Responsable de l'expérimentation TZCLD, initiée par ADT Quart Monde.

11h-11h15 PAUSE

11h15-11h45 Les TPME et les dynamiques d'inclusion par Armelle ROBERT – représentant l'OPCO Entreprises de Proximité.

11h45-12h15 les grandes entreprises « pour une croissance inclusive » par Florence POIVEZ – Présidente de la Fondation CNAM, ancien membre du Conseil exécutif du MEDEF (Commission formation et insertion).

12h15-12h30 Synthèse et conclusion par René BAGORSKI - Président de l'AFREF.

N/B chaque intervention se terminera par un échange avec la salle.